

LE FACTEUR RURAL



AU RÉVÉREND PÈRE J. VANDEN GHEYN



UN ami obligeant qu'un bon génie avait amené fort à propos à Laroche, me conduisit à Dochamps. En traîneau, s'il vous plaît.

Avec deux pieds de neige et seize degrés sous zéro, rien de plus triste que ce voyage, par la route que j'ai tenté de dépeindre déjà. Pas âme qui vive : ni gens, ni bêtes. Seules, les passées toutes fraîches d'un solitaire traversaient le chemin, vraisemblablement vers sa bauge.

— Quel dommage qu'il n'ait pas attendu notre venue ! soupira mon compagnon.

Vain regret de chasseur, d'affûteur plutôt. Hélas ! il n'avait en mains qu'un mauvais fouet. Il est vrai que j'étais nanti d'un solide parapluie.

Pour semblable ascension, il faut encore, je vous le jure, un appareil respiratoire en règle et une ample provision de calorique.

Je n'étais pas au bout de mes peines. Après une nuit de repos bien mérité, j'avais à me rendre au petit village de Freyneux, où m'appelaient un devoir impérieux de famille. Quatre kilomètres à franchir, et il neigeait toujours « comme s'il n'avait jamais neigé », disent les naturels de la région.

Précaution utile, j'attendis, calfeutré près d'un bon feu de bois, que le facteur de Manhay eût fini sa tournée pour faire route avec lui. Vous dirai-je combien elles me dissuadaient de partir, ces bonnes bûches de hêtre flambant leurs plus belles flammes et me chantant, de leur belle voix de fées, les vieilles chansons de la forêt ?

Tout à coup, les aboiements désordonnés de Tom — la gent canine a professé de tout temps, l'on ne sait pourquoi, une profonde aversion pour le « message » (1) — m'arrachèrent à une douce somnolence. J'étais ainsi rappelé au devoir et averti que mon cicerone m'attendait.

*
* *

N'allez pas demander au facteur de suivre les grandes voies tracées en zigzag, quand il a des traverses à sa disposition. Il n'en existerait pas qu'il en créerait, ce juif errant au pas ferme.

La route longe une colline fortement en déclivité vers la droite. Elle va respirer près d'un vieux moulin, puis repart vers la gauche, au flanc d'un rocher escarpé. Nous la laissâmes pour descendre l'étroit sentier qui apparaissait dans une légère ondulation de la neige. Il court entre les prés qui s'étalent, bien loin

(1) C'est l'ancienne dénomination du facteur, invariablement employée par les vieilles personnes.

vers l'ouest, au pied de Dochamps ; il se prolonge ensuite, en s'élargissant, à l'orée d'un bois et, tout essoufflé, rejoint le chemin, bien loin sur la côte.

Des deux côtés de la ruelle où nous nous étions engagés, les haies emmitouflées faisaient des murailles d'où émergeaient, menaçantes, les menues brindilles des charmes et des aubépines. Le facteur s'était offert à me précéder afin de me faciliter la marche. Je pus ainsi l'examiner tout à l'aise.

Couvert d'un ample caban élargi dans le bas par le porte-feuille rebondi, le capuchon rabattu avec soin, il m'apparaissait, à travers les mouchetures blanches qui commençaient à se faire plus rares, comme un cône ambulante. Ses jambes, garanties par de solides guêtres d'empeigne, s'enfonçaient méthodiquement dans les traces presque effacées de son premier passage. Son bâton ferré fouillait la neige, par endroits, pour reconnaître les fossés d'irrigation que rien ne trahissait. Il n'offrait aux morsures du vent que le petit visage aduste tourné parfois de mon côté pour répondre aux banales considérations que j'émettais sur le temps. Oh ! cette face à la peau tannée, plissée en tous sens, aux yeux d'un bleu déteint, le soleil, la bise et la pluie s'étaient à coup sûr entendus pour la façonner dans la tête ligneuse du paysan des Ardennes.

Bientôt, nous débouchâmes dans les prairies devenues, d'une mer de verdure, une mer de blancheur où, là-bas, aux confins du ruisseau, quelques buissons de coudriers faisaient des îles fauves. A gauche, des vagues éblouissantes, soulevées par la rafale, déferlaient contre une haie isolée, atteignaient son sommet et retombaient par dessus en écume poussiéreuse.

Des corbeaux immobiles, abrités sous un talus, songeaient, la tête renfoncée dans leurs plumes hérissées.

La masse abrupte de la montagne de Bethaumont, avec sa hêtraie dont les fûts noirs se détachaient nettement sur la blancheur du fond, semblait dormir. En face de nous, les taillis et

les sapinières se relayaient pour atteindre l'horizon, où le clocher de Freyneux, de son doigt de granit, indiquait le ciel.

Arrivés au Cauray, c'est-à-dire à l'entrée du bois, nous allumâmes notre pipe, excellent calorifère pour les bronches.

— Tenez, dis-je, tendant ma blague, voulez-vous goûter mon Semois? Il vient de Vresse, vous savez, et non de Frahan.

— Ah! Ah! Et vous goûterez mon Appelterre. Il n'est pas mauvais non plus.

Et les pipes se bourrèrent méthodiquement.

A notre droite, rêvaient, taches noires dans la neige, deux petits étangs qu'un brave prêtre, dans ses moments perdus, a soigneusement curés; de belles et savoureuses truites s'y prélassent actuellement. Quelque source de la montagne alimente ces étangs dont le trop plein, à la bonne saison, se déverse en chutes d'eau dans la Lue, murmurante à dix pas.

*
* *

Nous étions à mi-côte. Un hêtre rabougri y dresse son profil tourmenté, protégeant sous ses bras noueux une modeste croix de chêne, vêtue de lichens et de mousse des pieds à la tête.

En vrai fils du pays, Gilles porta la main à la visière de son képi. Puis, soudain, se tournant vers moi :

— Rentrez-vous à Dochamps ce soir, Monsieur Banneux ?

— Mais certainement.

— Vous ne suivrez plus ce chemin pour le retour, sans doute?

— Et pourquoi pas? Les gars de Dochamps n'auront pas encore déblayé la grand'route et, d'ailleurs, je serai mieux ici à l'abri du grand vent.

— C'est vrai... Cependant, si vous m'en croyez, vous irez par la route quand même.

— Allons, mon brave, vous m'intriguez. Les voleurs d'antan,

Gena et Magonette, auraient-ils des successeurs? Choisiraient-ils ce coupe-gorge pour théâtre de leurs exploits?

— Il ne s'agit pas de ça, reprit le facteur en hochant la tête. On voit bien que vous n'êtes pas encore tout à fait du pays. Ignorez-vous donc que les habitants des villages voisins évitent de passer ici, la nuit venue? Des légendes terrifiantes ont cours; des revenants s'y complairaient à certaines heures de la nuit, molestant même les importuns, et de main de maître.

— Ah bah! Je n'ai jamais entendu parler de cela. Mieux, j'y ai passé maintes fois le soir, sans la moindre *avirette* (accident).

» Comment diable! le Maître (1), un observateur et un chercheur, m'a-t-il celé ces faits?

» Et que reproche-t-on réellement à ces pauvres âmes qui auraient fixé ici rendez-vous pour célébrer leurs sabbats?

— Le vieux secrétaire m'en a jadis raconté de singulières. L'autre jour, pendant que j'encaissais des effets de commerce chez le grand Théophile, Gustave Lambert en renouvela quelques-unes à des Liégeois en vacances...

— Décidément plus heureux que moi qui n'en sais pas le premier mot, interrompis-je, blessé dans mon amour-propre.

» Il faudra, Gilles, si vous le voulez bien, combler cette lacune de mes connaissances folkloriques. J'écoute, voulez-vous?

— Marchons toujours. — Et, se retournant, le facteur se signa en jetant un coup d'œil prudent vers le taillis mystérieux où flottait comme une gaze d'ombre.

Gilles se recueillit un instant, le temps de mettre de l'ordre dans sa mémoire, tira quelques bonnes bouffées et dit avec un léger trémolo dans la voix :

— Autrefois, un château fort se dressait sur Bethaumont, là, à notre gauche. Les seigneurs de ce « burg », hommes peu

(1) C'est ainsi qu'on appelle communément l'instituteur.

tendres, si nous en croyons la tradition, avaient fait élever une potence sur le Cauray ; ils y accrochaient tous ceux, nobles ou vilains, qui n'avaient pas l'heur de leur plaire.

» Vers le XVII^e siècle, le castel fut détruit en même temps que l'église du village de Dochamps ; depuis lors, la vallée tout entière est hantée.

» Vous avez remarqué tantôt les deux étangs, bordés de marécages : ce sont les derniers restes des propriétés seigneuriales. Certains soirs, par les nuits sans lune, il s'en échappe des lumières qui errent jusqu'à l'aube dans le vallon. Tantôt, flambeaux de quelque invisible procession, elles descendent et remontent, à la file, le cours du ruisseau ; tantôt, elles s'obstinent à suivre, des heures durant, le sentier où nous sommes, disparaissent soudain et renaissent, dispersées, dans tous les coins du taillis. Aux approches du matin, elles s'évanouissent dans les eaux noires des rivières. Des bûcherons les ont suivies et se sont égarés. Les enfants du village s'amusaient autrefois à les voir de loin peupler l'obscurité.

» A l'endroit où fut le château, s'allume, plusieurs fois l'année, un brasier dont les lueurs phosphorescentes illuminent les futaies voisines. Des braconniers ont vu des formes humaines s'agiter dans ces flammes qui ne laissent aucune trace.

» Mais tout ça n'est rien encore. On pourrait vous dire à Dochamps qu'un étranger traversant, par hasard, ce lieu ensorcelé, a vu des fantômes blancs sortir du sein des eaux et l'escorter jusqu'à la croix qui m'a remémoré ces récits.

» Une autre fois — la paroisse de Freyneux n'existe que depuis peu — le desservant de la cure de Dochamps (1), un saint prêtre à cheveux blancs, avait été appelé à Lamormenil

(1) La commune de Dochamps comprend trois sections : Dochamps, Freyneux et Lamormenil.

au chevet d'un moribond. Accompagné de son sacristain, il s'en revenait en pleine nuit.

» Le bon curé égrenait son rosaire tout en marchant et les deux voix, l'une plus mâle, l'autre très douce, faisaient entendre dans les ténèbres la musique monotone des *Ave*.

» Chose étrange ! Deux fois, le vieillard avait répété sa prière sans que son compagnon semblât l'entendre. « Allons, François : *Sainte Marie* », fit le prêtre un peu plus haut.

— Entendez-vous, Monsieur le curé ? répliqua alors le sacristain.

» Ils écoutèrent. Au fond du ravin, des cris ? des chants ? montaient vers eux.

— Avançons, commanda le curé. Des attardés de la foire, assurément, que nous rencontrerons bientôt.

» Et les *Ave* défilèrent de nouveau. Mais notre sacristain n'entendait plus que d'une oreille, et encore ! Il prenait le *Pater* pour l'*Ave*, puis oublia totalement de répondre.

» Plus ils descendaient, plus les voix s'élevaient. Maintenant, une teinte rougeâtre se dégageait de la gorge sauvage.

» Une sueur froide inondait le visage du paysan, tandis que le prêtre continuait sa prière à voix basse.

» Au dernier détour du chemin, un spectacle terrifiant les cloua sur place. Dans un retraits des rochers, des hommes décharnés, à la figure empreinte d'une indicible tristesse, étaient assis, autour d'une table de pierre. Des flammes les entouraient et glissaient en serpents de feu jusqu'au sommet des hêtres et des sapins sans rien consumer. Des voix, n'ayant rien d'humain, graves, aiguës, désespérées, surgissaient de partout et se fondaient en clameurs retentissantes.

» Le sacristain flageolait sur ses jambes et n'osait avancer. Le premier moment de stupeur passé, l'autre le poussa en avant :

— Rote è n'dis rin (1).

» Ils passèrent sans encombre.

» Quand, rompus de fatigue et de frayeur, ils arrivèrent au village, le soleil luisait depuis longtemps.....

— » Vous souriez, dit le facteur, et vous avez peut-être raison. A votre place, je suivrais pourtant les grands chemins.

*
**

Nous venions de nous engager sur la grand'route, en rase campagne, quand une tourmente de neige nous assaillit.

Plus moyen de respirer et, partant, d'avancer.

— Fichu pays ! proclamai-je, la bourrasque complètement dissipée.

— Vous en verriez bien d'autres, répondit Gilles, si, comme nous, vous étiez sur les chemins, toujours, par tous les temps. Nous n'avons pas, comme la plupart des confrères, des trains, des trams et des commodités de tous genres pour faciliter notre tournée. Nous allons à pied continuellement.

— Oui, je le sais, votre métier est dur, bien qu'il n'apparaisse pas. Mais pourquoi l'avoir embrassé ?

— Croyez-vous que nous ayons l'embaras du choix dans ces régions ? Et puis c'est le pain assuré. Et les vieux jours donc !

— Quelle a été votre carrière jusqu'à présent ?

— J'étais chez mon père, fermier à Odeigne, lorsque je fus nommé facteur surnuméraire en février 1883. J'avais alors 28 ans. Le 15 octobre 1897, je reçus enfin ma nomination définitive au traitement de 900 francs (2). Quatre ans après,

(1) Marche et ne dis rien.

(2) Le 28 juin 1872, les 443 bureaux de poste furent divisés en quatre catégories déterminées d'après l'importance du service et d'après le coût de la vie dans les localités où ils étaient situés.

Voici, résumés dans le tableau ci-contre, les taux des traitements affectés à chaque catégorie de facteurs et le nombre d'emplois existant à cette époque :

j'obtins une augmentation de cinquante francs. En juin 1906, je fus porté à 1000 francs. J'espère recevoir une nouvelle

Catégories.	Facteurs de perception.					Facteurs ruraux.			
	1150 francs.	1050 francs.	950 francs.	900 francs.	Total.	850 francs.	800 francs.	750 francs.	Total.
1 ^{re} Catégorie.	146	105	120	85	456	56	—	—	56
2 ^{me} Catégorie.	—	41	66	62	169	225	59	50	334
3 ^{me} Catégorie.	—	—	35	74	109	157	228	109	584
4 ^{me} Catégorie.	—	—	—	—	—	—	298	190	488
Totaux.	146	146	221	221	734	438	585	439	1462
						2196			

L'arrêté royal du 30 décembre 1907 fixa comme suit le taux des traitements de ces agents :

Grades.	Traitements.	Nombre d'emplois.	
Facteurs locaux.	Catégorie spéciale.	1.600	806
		1.500	
		1.400	
		1.300	
		1.200	
	1 ^{re} Catégorie.	1.500	627
		1.400	
		1.300	
		1.200	
	2 ^e Catégorie.	1.400	1316
		1.300	
		1.200	
1.100			
3 ^e Catégorie.	1.300	563	
	1.200		
	1.000		
		3312	

augmentation de cent francs dans deux ans et, pour finir, une dernière de la même importance.

— A quel âge êtes-vous mis à la retraite, à la Poste?

— A 65 ans, comme partout.

— Et la fourche quittera votre *crama* (1)?

— J'espère bien que non. Mon fils aîné est facteur surnuméraire. Il marche déjà le dimanche.

— Dans l'entretemps, quel métier exerce-t-il votre jeune homme?

— Il laboure. Nous habitons, ma femme et mes deux fils, chez mon beau-père, à Malempré. Quand on a un cheval et plusieurs têtes de bétail, ce n'est pas la besogne qui manque je vous l'assure.

— Ni les revenus... Je me suis laissé dire que vous faites un fameux ménage, Gilles.

— On dit tant de choses ! répondit le facteur. Le monde est si jaloux ! Ma foi, on n'est pas avec rien, mais ce n'est pas de l'air du temps.

» Savez-vous que pour venir au bureau, j'ai trois quarts de lieue à faire, et autant pour rentrer chez moi ?

» A l'aller (5 h. l'été, 5 1/2 h. l'hiver), je dessers Oster, le Moulin Crahay, Freyneux, Lamormenil, Dochamps et Benasse ; au retour, Dochamps, Lamormenil, La Fosse, Grandmenil et

Facteurs ruraux.	{	1 ^{re} Catégorie.	{	1.300	}	39	}	2056
				1.200				
				1.100				
	2 ^e Catégorie.	{	1.200	}	648			
			1.100					
			1.000					
	3 ^e Catégorie.	{	1.100	}	1369			
			1.000					
			900					

Manhay (11 h. 40 l'été, 12 h. 10 l'hiver, quand on y parvient). Ce n'est pas commode par du temps comme celui-ci.

— Somme toute, fis-je, la situation des facteurs est sensiblement améliorée à présent. Les traitements sont beaucoup plus forts et les tournées moins longues. Il est vrai que le nombre des correspondances a quintuplé.

— Dites décuplé (1), Monsieur, pour ce pays-ci, du moins. Ah ! ce n'est plus le temps où les mésanges choisissaient les boîtes aux lettres pour y nicher, comme cela s'est vu à Enneilles, sur l'Ourthe, en 1858, à ce qui m'a été affirmé.

» J'ai connu l'époque où, à Lamormenil, je n'avais pas tous les jours une correspondance à distribuer ; à Dochamps, deux ou trois journaux : un chez le curé, un chez l'instituteur, un chez le secrétaire. Aujourd'hui, il n'est si petit commerçant qui n'inonde nos calepins de réclames, de prospectus, de catalogues, etc. A Dochamps, il y avait, l'an passé, une quarantaine de journaux.

— Et vous avez en plus l'encaissement des quittances et des effets de commerce, sans compter le service de la Caisse d'épargne.

— Il ne faut pas oublier, compléta le facteur, l'exactitude dont nous devons être l'incarnation. C'est que l'administration

(1)	<i>Lettres ordinaires de et pour l'intérieur :</i>	<i>Lettres internationales :</i>
	En 1847-48 : 6.510.344	2.628.362
	En 1879 : 48.456.143	20.570.806
	En 1883 : 60.314.189	26.115.115
	En 1907 : 119.958.460 (*)	59.863.610

A la fin de 1875, il y avait 485 bureaux ; au 31 décembre 1907, on comptait 1.393 bureaux, dont 452 sous-perceptions, 25 bureaux de dépôt, 204 dépôts-relais et 119 agences.

(*) La Poste a, en outre, transporté : 8.110.700 cartes de visite affranchies à fr. 0,05 et 33.682.159 lettres de service. Ajoutons-y 103.872.099 cartes postales, 152.681.516 journaux et 197.570.577 imprimés.

ne badine plus aujourd'hui, et elle a joliment raison. Il ne s'agit pas, comme jadis, de s'attarder en route à jouer aux cartes, à vider des chopes, à lamper des gouttes et à jaspiner de tout avec tous. Il faut rentrer à temps pour la correspondance; les heures sont fixées : aucun manquement n'est toléré, à moins d'une cause majeure.

» Et puis, sous prétexte de s'épargner une course, n'allez pas confier à Pierre, qui la remettra à Paul, la lettre, voire le journal destiné à Antoine. Cette manière de faire était courante, il y a encore vingt ou trente ans. Que ne faisait-on pas à cette époque ? Aussi, dans ces régions, il s'en est passé de drôles !

» Moi-même, j'ai très bien connu de ces vieux facteurs dont les faits et gestes tenteraient plus d'un conteur.

— Oh ! de grâce, Gilles, suppliai-je, narrez-moi quelques-uns de ces exploits. Cela m'intéresse vivement. D'ailleurs, ne suis-je pas un peu des vôtres ?

— Le fait est que vous tenez au pays, on le sait.

Il rebourra sa pipe, artistement culottée, et reprit ainsi :

— Il y avait d'abord un certain Charles-Joseph L... (1) qui sévissait à Werbomont de 1850 à 1870. Ce brave facteur trouva, lui, le moyen de vivre sur sa tournée, j'entends qu'il ne prenait jamais — ou fort rarement — de repas chez lui. Voici comment il procédait :

» Le matin, il partait pour la forêt voisine, où il ramassait, selon les saisons, du bois mort, des éclats, des feuilles mortes ou de l'herbage.

» Son fils se rendait au bureau en son lieu et place et lui apportait le portefeuille avec le bâton-fourche, insigne de ses fonctions administratives.

— Le percepteur ne le surveillait pas ?

— Il n'en avait pas le temps, Monsieur. C'était l'homme le plus

(1) Né le 11 mars 1810.

occupé du pays. Figurez-vous qu'il était à la fois bourgmestre d'Ernonheid, secrétaire communal de Werbomont, de Chevron, de Stoumont et de Ferrières, juge suppléant du tribunal de Ferrières, entrepreneur du service de la malle-poste, agent d'assurances, expert d'immeubles, aubergiste et cabaretier. Comment aurait-il pu être présent au bureau le matin, ou même le soir ?

— Qui s'occupait donc de la perception ?

— Sa femme, ses fils, sa servante et le conducteur de la diligence s'en chargeaient. On y entrait comme dans un cabaret.

» Mais revenons au facteur.

» Charles commençait sa tournée par le château de Grimmonster, très hospitalier alors comme aujourd'hui ; il pénétrait d'un pas assuré dans la cuisine, déposait la correspondance et déjeunait copieusement. Son principe était celui-ci : « Il se peut que je ne trouve pas à dîner sur ma route ; fourrageons comme si le dîner devait nous échapper ». Un homme très prévoyant, comme vous voyez.

» Bien lesté, il se remettait en route pour arriver au château de Ferot sur le coup de dix heures. Second déjeuner, toujours destiné à parer à l'éventualité d'un dîner manqué.

» Vers le milieu de la journée, il était à Ferrières, au centre de sa tournée. Si quelque client de la Poste l'engageait à se mettre à table, il faisait honneur au repas comme s'il était à jeun. Il avait l'estomac d'un ruminant ; il y entassait des provisions pour la faim à venir.

» Le brave Charles s'invitait à tous les baptêmes, à tous les mariages, à tous les enterrements, à tous les services funèbres, à toutes les ventes publiques ; on était sûr de le trouver partout où l'on pouvait manger ou boire — à l'œil. Il ralentissait ou hâtait sa marche selon que le lieu de rafraîchissement était proche ou éloigné. Sur ce point son exactitude était prover-

biale ; on pouvait mettre son couvert à l'avance, et pendant les nombreuses années qu'il a circulé dans le pays, l'on n'a jamais relevé à sa charge ni retard ni défaillance.

» Mon confrère avait une autre industrie : il était barbier, ou tout au moins coiffeur. Deux fois par semaine, le mardi et le jeudi, il se rendait au pensionnat de Saint-Roch, écarté de vingt minutes de sa route, pour la coupe des cheveux. Cette opération nécessitait, trajet compris, deux heures chaque fois, prises sur sa tournée, bien entendu. A supposer cinq tontes par séance, cela lui rapportait un supplément de cinquante centimes.

— Le percepteur était-il au courant de ce cumul ?

— Pardi ! C'était le même facteur qui coupait les cheveux du percepteur et de ses enfants, *pro Deo*, naturellement. Quand la température était mauvaise, la tonte se faisait en plein bureau ; mais si le temps s'y prêtait, elle avait lieu sur le trottoir. Ah ! Monsieur, les choses ont bien changé depuis quarante ans !

» Si les traitements étaient inférieurs, en revanche, que de revenants-bons ! Le facteur L... partait rarement sans un panier carré à couvercles.

— Qui lui servait ?

— A entasser des légumes ou des fruits qu'il quémandait aux ménagères tout le long de sa tournée. Oignons, poireaux, carottes, cerises, poires, pommes, noix, nèfles, selon la saison ; tout était de bonne prise. En temps de kermesse, le panier se remplissait de tartes ; à l'époque de la Noël, de noisettes ; à la nouvelle année, de galettes ; aux Rois, de gaufres ; à Pâques, d'œufs durs coloriés. Tous les clients de la Poste étaient ses tributaires, volontaires ou forcés.

— Ah ! le bon temps, quel temps c'était ! résumai-je.

— J'ai connu un autre facteur d'Aywaille, continua le narrateur, qui desservait Saint-Roch, ou plutôt qui le faisait desservir par son fils, un gamin de douze ans. Ce gamin portait la

correspondance d'Awan au pensionnat, distant d'une lieue. Le père ne prenait le portefeuille que dans les grandes occasions.

— C'est à ne pas croire.

Le robinet était ouvert, Gilles allait :

— Et quels marcheurs ! Il y avait entre autres le facteur Arès (1) de Stavelot, qui était chargé de desservir La Gleize, Stoumont, Rahier et Bodeux, c'est-à-dire une tournée de neuf à dix heures de marche par jour. Pour gagner directement ces localités, il devait suivre par les hauteurs un sentier pratiqué à travers les Fagnes. Excepté par des périodes de sécheresse, ce sentier était impraticable, car l'eau stagnant à fleur de terre détrempe un sol déjà spongieux et argileux ; c'est à peine s'il se présente, de-ci, de-là, quelque touffe de bruyère, quelque point durci où le pied puisse se poser avec une sécurité précaire.

» Arès eut l'idée de disposer de grosses pierres, distantes d'un pas d'homme, de façon à pouvoir traverser la fagne à pied sec en toute saison. Chaque jour, il portait ou roulait un énorme caillou qui s'alignait dans le sentier. Mais les cailloux étaient plutôt rares, il fallait aller les chercher dans la bruyère à des distances relativement considérables. L'homme était courageux et tenace. On raconte de lui qu'il utilisait pour le transport des pierres, une brouette remisee dans l'un ou l'autre pli de terrain ; chaque jour, soit à l'aller, soit au retour, il ajoutait une pierre ou deux à sa chaussée. Elle existe encore aujourd'hui sous le nom de « chemin Arès » et s'étend sur une longueur de plusieurs kilomètres.

— C'est admirable ! Ce brave n'a-t-il jamais été récompensé ?

(1) Il fut nommé, en 1840, au traitement annuel de 600 francs. *Dix-sept ans* après, il reçut une augmentation de cent francs. Il jouissait d'un traitement de 800 francs depuis six ans, lorsqu'il décéda en 1869.

— Oui ; à la fin. L'administration apprit l'existence de la « route romaine », accorda une gratification à cet humble et vaillant pionnier devenu impotent et le décora de la médaille civique de première classe (1).

» C'était en 1867 ; j'avais douze ans à cette époque. Mon père m'avait conduit à Stavelot pour y passer quelques jours auprès d'une tante. Je fus témoin de la petite manifestation que le percepteur et les collègues d'Arès organisèrent en son honneur. On alla le prendre à son domicile avec la musique ; le plus ancien des facteurs lui fit un beau discours et un échevin attacha la décoration sur sa blouse neuve. Le vieux brave pleurait, tous les assistants étaient attendris, chacun voulait lui serrer la main ; c'était touchant.

— Qu'ils sont légion, hélas ! nos décorés qui n'ont pas gagné leurs croix comme le vieil Arès ! sentenciai-je à la vive approbation du facteur.

Nous étions arrivés devant la première maison de Freyneux, un café-auberge, de construction récente, bâtie en belles briques rouges rejointoyées. L'enseigne — flamboyante — portait : « *Au repos des voyageurs.* »

Sous le voile blanc des flocons, tels des meuniers, notre frimousse était rouge comme une pivoine, avec des stalactites à notre moustache.

— Y a la goutte à boire là-haut, fredonnai-je.

En dépit du règlement, nous entrâmes la boire et — « honny soit qui mal y pense » — elle ne fit jusqu'au fond de notre gosier qu'une rapide et agréable coulée.



(1) Arrêté royal du 4 juillet 1867.

Première Série



L'ÂME DES HUMBLÉS

PAR

LOUIS BANNEUX

PRÉFACE de H. CARTON de WIART



Croquis d'Aug. Donnay



- - - TAMINES - - -
- DUCULOT-ROULIN -
- - - ÉDITEUR - - -
- - - BRUXELLES - - -
- J. LEBÈGUE & Cie -
- RUE DE LA MADELEINE, 46 -

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE	IX
I. — LE FACTEUR RURAL.	7
II. — LES MARCHANDS DE SABLE.	19
III. — LE MARCHAND DES QUATRE-SAISONS.	39
IV. — LES BOTTERESSES	51
V. — LE CANTONNIER ARDENNAIS.	67
VI. — L'AIGUISEUR DE SCIES	77
VII. — NOS CHIFFONNIERS	89
VIII. — LE BATELIER	107
IX. — LE CANTONNIER BRUXELLOIS	131
X. — LE MARCHAND DE CHARBON	139
XI. — L'ECLUSIER	173
XII. — LE GARDE FORESTIER.	191

